

# ASSOCIATION BOIS-CO.LAND

## FICHE D'INSCRIPTION

PHOTO

SAISON : ...../.....

JOUR	LIEU	HORAIRE	INTERVENANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Tel. Port :

Email :

### PIECE A JOINDRE :

Certificat médical, le règlement intérieur signé, l'autorisation de droit à l'image, une photo d'identité.

**tarif annuelle selon l'activité + 10€ d'adhésion**

Je soussigné(e)\* .....

*Avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter entièrement.*

Signature\* ( \*Des parents pour les mineurs )

Adhésion réglé le :    /    /

Cotisation annuelle selon l'activité

En ligne de :

Espèces :

Chèque n° :

Pass 92 n° :

Adhésion annuelle 10€

Certificat médical

Taille t-shirt XS-S-M-L-XL

Dossier complet

Dossier incomplet

# **REGLEMENT INTERIEUR BOIS-CO.LAND**

## **Article 1 :**

- **Toute personne suivant un ou des cours à l'Association Bois-Co.Land devra avoir lu et approuvé cerèglement intèrieur.**
- **Toute personne suivant les cours est appelée « élève ».**

## **Article 2 : FORFAIT ANNUEL**

- **Le règlement de toute l'année est obligatoire. Le règlement sera débitè le mois suivant l'inscription. Lesdossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**
- **Aucun remboursement ne sera accordè après le mois d'essai (le mois de septembre).**
- **Toute année entamée (après le cours d'essai ou le mois d'essai) est due dans son intègralité.**
- **Aucun remboursement ne sera accordè en cas d'absence quel qu'en soit la cause.**

## **Article 3 : FONCTIONNEMENT**

- **La date des début des cours est fixée à partir du 11 septembre 2023 à l'espace Schiffers ainsi qu'au GymnaseAlbert Smirlian.**
- **La date de fin des cours est fixée au 21 juin 2024. L'Association Bois-Co.Land vous donne la possibilité d'effectuer gratuitement un cours d'essai (du 24/06 au 28/06 selon les cours pré-inscrit)**
- **La salle de danse est fermée pendant les vacances scolaires de l'Académie de Paris et les jours nationauxfériés.**
- **L'Association Bois-Co.Land se réserve le droit d'annuler un cours, de modifier les horaires et les lieux.**
- **En cas d'absence du professeur, l'Association Bois-Co.Land fera tout son possible pour vous prévenir dansles meilleurs délais par téléphone, par mail ou à défaut par affichage sur les portes des locaux.**
- **L'Association Bois-Co.Land se réserve le droit de refuser l'entrée dans la salle de danse sans avoir à lemotiver.**

## **Article 4: ACCOMPAGNEMENT**

- **L'accès aux vestiaires et au studio de danse est exclusivement réservé aux élèves et au professeur.**
- **Pour ne pas perturber les cours, les parents ou toutes autres personnes ne pourront assister au cours (coursd'essai autorisé).**
- **Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence du professeur avant de les laisser.**
- **Toute perturbation répétée du cours par un élève, parent ou accompagnant pourra provoquer l'exclusiontemporaire ou définitive de l'élève concerné.**

## **Article 5: CERTIFICAT MEDICAL**

- **UN CERTIFICAT MEDICAL (de moins de 3 mois) EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION. Sans présentation de ce document, nous serons contraints de refuser la participation au cours pour des raisons desécurité et d'assurances.**
- **En complément du certificat médical, nous vous demandons de signaler aux professeurs tout éventuel souci de santé de votre enfant (allergie, asthme ...).**

## **Article 6 : ASSURANCE**

- **Chaque élève devra fournir une copie de son assurance accidents/responsabilité civile.**

## **Article 7: RESPONSABILITE**

- **L'Association Bois-Co.Land ne pourra être tenu responsable en cas de vol.**
- **Tout élève dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.**
- **La responsabilité de l'Association Bois-Co.Land ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, quel qu'en soit la cause.**
- **L'Association Bois-Co.Land n'est pas responsable de l'oubli d'habits ou d'objets dans le centre.**
- **Il appartient aux parents ou tuteurs d'assurer ou de faire assurer la surveillance des enfants en dehors des heures de cours, l'Association Bois-Co.Land ne pouvant être tenue pour responsable.**

## **Article 8: BONNE CONDUITE**

- **L'élève doit se présenter au cours muni d'une tenue adaptée à la pratique de la danse et de chaussures propres réservées à l'activité en salle.**
- **La tolérance est de 10 minutes pour les retards, le professeur ou l'Association Bois-Co.Land peut empêcher l'entrée de l'élève au-delà de ce temps.**
- **Tout enregistrement magnétique, caméra vidéo est interdit sauf acceptation du professeur ou de l'Association Bois-Co.Land.**
- **L'utilisation du matériel son et vidéo est strictement réservée aux professeurs.**
- **Toute nourriture est strictement interdite dans l'enceinte du centre.**
- **Les téléphones portables devront être éteints dès l'entrée dans le centre.**
- **Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du centre.**
- **Toute agressivité verbale ou physique envers les permanents, les professeurs ou un autre élève pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du centre sans aucun remboursement.**

## **Article 9 : DROIT A L'IMAGE**

- **L'Association Bois-Co.Land et le professeur se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicités sur tout support que ce soit.**
- **Par ailleurs, l'Association Bois-Co.Land souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de sons, de vues, de photographies pourront être interdites et que, dans le cas où elles seraient autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial.**

## CESSION DE DROIT A L'IMAGE

**Je soussigné(e).....autorise l'Association Bois-Co.Land, ses représentants ou le professeur à publier les photographies ou images que vous avez prises de moi lors des séances de cours, de répétitions, de spectacles ou toutes autres manifestations de danse, à des fins de communications et de publicités sur tout support que ce soit.**

**Cette autorisation est consentie sans contre partie financière et sans limite de date.**

**Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la publication de ces photos ont obligation de ne pas porter atteinte à ma réputation.**

**En aucun cas les images ne seront cédées à des tiers sans garantie de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.**

**NOM, Prénom :**

**Adresse :**

**Signature:**

**Date :**

**Renonciation par le parent/tuteur d'enfant mineur :**

**Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette renonciation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.**

**Nom du parent/tuteur légal :**

**Signature du parent/tuteur légal :**

**Date :**